



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

AU MÉTRO CHÈVREFILS
LA NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE ARRIVE EN MÊME TEMPS QUE
LE BEAUJOLAIS NOUVEAU

(Saint-Jérôme, le 20 novembre 2008) – Le syndicat des employé-es du marché d'alimentation Métro Chèvrefils de Ste-Adèle est fier d'annoncer l'arrivée de la nouvelle convention collective. D'une durée de cinq ans, le contrat de travail comporte des augmentations variant de 3% à 13% par année, selon le titre d'emploi.

Le syndicat et l'employeur se sont aussi entendus pour ajouter deux jours de congé de maladie pour les salariés réguliers et une journée pour les salariés à temps partiel. Les parties ont aussi bonifié la prime de nuit et ont aussi convenu que les journées de Noël et du Jour de l'An seront rémunérées à 150%.

Le Syndicat des travailleurs et travailleuses des Aliments Chèvrefils inc. de Ste-Adèle (CSN) compte 80 membres, il est affilié au Conseil central des Laurentides CSN et à la Fédération du commerce (FC-CSN) depuis plus de 21 ans.

-30-

Pour information :

Diane L'Heureux, secrétaire-trésorière du Syndicat des travailleurs et travailleuses des Aliments Chèvrefils inc. de Ste-Adèle (CSN) 450-229-2345

Pierre Morabito, conseiller syndical, Paget 1-800-363-3781